



Bulletin d'adhésion 2020

Coordonnées

Renouvellement Première adhésion

Nom, Prénom : _____

Société : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____

Mel : _____

Productions

Fromages : Chèvre Vache BrebisViande : Bovins Ovin Porc Caprin Volailles à rôtir Pondeuses Volailles grasses Escargots Autre (à préciser) : _____

Chiffre d'affaires annuel de l'activité	Cotisation A.P.F.I.			Cocher
	HT	TVA	TTC	
Contrat d'accompagnement post-installation avec la Chambre d'Agriculture de l'Isère.	1ère année d'adhésion prise en charge par la Chambre d'Agriculture			<input type="checkbox"/>
Jusqu'à 50 000 €	112 €	22.4 €	134.4 €	<input type="checkbox"/>
De 50 000 € à 100 000 €	138 €	27.6 €	165.5 €	<input type="checkbox"/>
De 100 000 € à 150 000 €	189 €	37.8 €	226.8 €	<input type="checkbox"/>
De 150 000 € à 200 000 €	241 €	48.2 €	289.2 €	<input type="checkbox"/>
De 200 000 € à 300 000 €	292 €	58.4 €	350.4 €	<input type="checkbox"/>
Plus de 300 000 €	342 €	68.4 €	410.4 €	<input type="checkbox"/>

J'accepte les conditions d'adhésion au verso :

A

Le

Conditions d'adhésion

Par mon adhésion, je participe à la défense du produit fermier.

En tant que producteur, je suis règlementairement responsable. Aussi, je revendique avec l'APFI de choisir les moyens adaptés à mon atelier pour commercialiser un produit sain.

Dans cet objectif, mon adhésion à l'APFI me permet de disposer d'un soutien technique et moral dans le quotidien de mon activité de transformation, mais aussi en cas de coup dur.

J'accepte la transmission par le LVD38 de mes résultats d'analyses non conformes aux techniciens de l'APFI afin de bénéficier de leurs conseils pour mettre en place des actions correctives et bénéficier si nécessaire du service d'Entraide Mutuelle en cas d'Alerte Sanitaire.

Période d'adhésion :

L'adhésion est valable du 1/01 au 31/12/2020.

J'ai bien noté que pour bénéficier :

- De la **réduction sur le coût des analyses** auprès du LVD38, je dois adhérer avant le 31/03/2020.
- Du **dispositif EMAS**, je dois être à jour des 3 dernières années de cotisations, sauf en cas de création d'activité.

*Bulletin à retourner par courrier
accompagné du règlement
à l'adresse ci-contre :*



APFI

Contact@afpi.info

Chambre d'Agriculture de l'Isère

3 passage Romain Bouquet

38110 La Tour du Pin

04 74 83 25 01